



## NOUVEAU PLAN DE WARRANTS APPROUVÉ PAR LES ACTIONNAIRES DE MITHRA

**Liège, Belgique, 6 novembre 2018 – 7:30 CET** – Mithra (Euronext Brussels: MITRA), société spécialisée dans la santé féminine, annonce aujourd'hui que ses actionnaires ont approuvé l'émission d'un maximum de 1.881.974 warrants conformément à un nouveau plan de warrants (le « Plan de Warrant ») au profit d'employés clés, de membres management, et de certains administrateurs. Le Plan de Warrant a été approuvé par son Assemblée Générale Extraordinaire (« AGEX ») tenue ce 5 novembre 2018.

Les warrants ont une période de longévité de cinq ans à partir de leur date d'émission. Ils ne sont généralement pas cessibles et ne peuvent, en principe, pas être exercés avant le deuxième anniversaire de leur date d'octroi (6 novembre 2020). L'acquisition des warrants est soumise à certaines conditions.

Chaque warrant donne le droit de souscrire à une nouvelle action Mithra. En cas d'exercice des warrants, Mithra demandera la cotation en bourse des actions sous-jacentes sur Euronext Bruxelles. Les warrants en tant que tels ne seront cotés en bourse sur aucun marché.

Le capital social de Mithra s'élève actuellement à 27.555.760,70 EUR, divisé en 37.639.495 actions de même catégorie. A ce jour, 650 warrants correspondant à 1.072.500 nouvelles actions sont encore à exercer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, conformément au plan de warrant précédant octroyé par Mithra en mars 2015.

\*\*\*\*\*

**Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

### **Investor Relations & Press**

**François Fornieri (CEO):** +32 4 349 28 22

**Jean-Manuel Fontaine (PRO):** +32 (0)476 96 54 59

[investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)

### **A propos de Mithra**

Mithra (Euronext : MITRA) s'engage à offrir des alternatives innovantes dans le domaine de la santé féminine en mettant particulièrement l'accent sur la fertilité, la contraception et la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer de nouveaux produits qui répondent aux besoins des femmes en termes de sécurité et de facilité d'utilisation. Ses deux produits candidats phares, Estelle®, un contraceptif oral de cinquième génération, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération, sont basés sur l'E4 (Estetrol), un œstrogène natif unique. Par ailleurs, la société développe, fabrique et commercialise des solutions thérapeutiques complexes et offre à ses partenaires un éventail complet en matière de recherche, de développement et de fabrication spécialisée au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Mithra a été fondée en 1999 en tant que spin-off de l'Université de Liège par M. François Fornieri et le Prof. Dr. Jean-Michel Foidart et est basée à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [www.mithra.com](http://www.mithra.com)

## COMMUNIQUE DE PRESSE/INFORMATION REGLEMENTEE

### Information importante

*Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.*

To subscribe to Mithra's newsletter, visit [investors.mithra.com](https://investors.mithra.com)